



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 22 octobre 2025, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Zineb Ajaba, parent Caroline Gauthier, parent Sonia Tremblay, parent Annie Campeau, enseignante Amélie Gervais, enseignante Ariane Thibault, enseignante</p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p>Isabelle Roberge, directrice</p> <p>PUBLIC</p> <p>Aucun public</p>	<p>ÉTAIT ABSENT</p> <p>Yann Mattatal, parent</p>
CÉ #22-10-2025-01	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</p> <p>Sonia Tremblay constate le quorum et ouvre la séance à 17h10.</p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Ariane Thibault, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2025</p> <p>Le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.</p>	
CÉ #22-10-2025-02	<p>1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2025</p>	

<p>CÉ #22-10-2025-03</p>	<p>1.4.1 Départ de Mme Coulombe <i>À la suite du départ de Dominique Coulombe du conseil d'établissement de l'école, il est convenu qu'Isabelle Roberge lui enverra un mot de remerciement au nom des membres du CÉ.</i></p> <p>1.4.2 Activités et sorties <i>Isabelle Roberge indique que les membres ont reçu le document à jour pour les activités et les sorties à l'école cette année. À cette liste, s'ajoute deux activités gratuites offertes par «Fous de nature» aux élèves de 1^{re} année.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER l'activité proposée.</p> <p>1.4.3 Campagne de financement <i>Isabelle Roberge informe les membres que la campagne sur les produits de l'érable est débutée et qu'elle se terminera le 4 novembre prochain. Pour ce qui est de la «Grande course», ce sujet sera abordé lors d'une autre rencontre du conseil d'établissement.</i></p> <p>1.4.4 Danse d'Halloween <i>Isabelle Roberge informe les membres que la danse d'Halloween pour les élèves de la quatrième à la sixième année aura finalement lieu le vendredi 24 octobre en soirée. Les profits amassés seront répartis également entre la cinquième année, la sixième année et la cour d'école pour les grands.</i></p> <p>2. Parole au public</p> <p><i>Aucun public est présent.</i></p> <p>3. Points de décisions</p> <p>3.1 Évaluation du plan d'actions du projet éducatif <i>La LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le CÉ adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.</i></p> <p><i>Isabelle Roberge présente l'état de situation. Les membres du CÉ procèdent à l'évaluation du projet éducatif. Pour chaque objectif, les membres déterminent si celui-ci est en voie de réalisation, demeure à surveiller ou des actions sont requises pour corriger la situation.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif.</p> <p>3.2 Activités parascolaires <i>Il n'y a pas de nouvelles activités parascolaires à présenter aux membres.</i></p> <p>4. Points d'informations et de discussion</p>
<p>CÉ #22-10-2025-04</p>	

	<p>4.1 Rencontre de parents et premier bulletin <i>Isabelle Roberge informe les membres que la première étape se termine bientôt. Aussi, dans la semaine du 17 novembre, les parents seront invités à la première rencontre parents-enseignants (ils recevront toutes les informations sous peu).</i></p> <p>4.2 Activités en vue d'Halloween <i>Isabelle Roberge présente les diverses activités qui sont organisées pour la fête d'Halloween qui se tiendra le 31 octobre.</i></p> <p>4.3 Programme d'accueil corporatif du CSSP <i>Isabelle Roberge présente le nouveau programme d'accueil des nouveaux employés au CSSP.</i></p> <p>5. Droits de parole</p> <p>5.1 Parole à la technicienne au service de garde <i>Myriam Jodoïn donne les informations concernant les prochaines journées pédagogiques : -29 octobre : journée sous le thème de l'Halloween (107 élèves sont inscrits) -20 novembre : journée hawaïenne (83 élèves sont inscrits) -21 novembre : sortie au «Ninja factory» et journée école (100 élèves vont à la sortie et sept élèves demeurent à l'école).</i></p> <p>5.2 Parole aux enseignants <i>Annie Campeau indique que les élèves du deuxième cycle ont accueilli les «Mots s'animent» dans le cadre de leur projet de théâtre de lecteur. Ariane Thibault parle du projet «Cyclistes avertis» qui a été vécu par les élèves du troisième cycle.</i></p> <p>5.3 Parole aux parents <i>Les parents indiquent que c'est un beau début d'année.</i></p> <p>5.4 Parole au représentant au comité de parents du CSSP <i>M. Mattatal est absent à la rencontre.</i></p> <p>6. Sujets divers <i>Aucun sujet n'est proposé.</i></p> <p>7. Prochaine rencontre <i>La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 décembre.</i></p> <p>8. Levée de l'assemblée <i>Tous les sujets ont été traités.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la levée de la séance à 18h01.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature) Sonia Tremblay, présidente</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature) Isabelle Roberge, directrice</p>
--	---